

Metz, le 05 août 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
Commune de DIEUZE
Place de l'Hôtel-de-Ville

57260 DIEUZE

OBJET : Dossier de déclaration concernant le rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement de la zone d'activité commerciale « La Tuilerie » de 8 lots à DIEUZE
RÉF. : 57-2022-00076
P.J. : Fiche descriptive

Monsieur le Maire,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif :

au rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement de la zone d'activité commerciale « La Tuilerie » de 8 lots à DIEUZE,

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 14 février 2022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

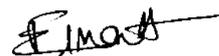
Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier devront être affichées pendant une durée minimale d'un mois en mairie. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration (version D du 25 juillet 2022) sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les date de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
L'adjointe à l'unité,



Astride ERMAN

Copie pour information :

- BEREST – Mme BAU
ZI Maisons Rouges – 57370 PHALSBOURG